

Panneau de signalisation Type 810

Panneau de la voie de circulation selon les règles du droit international de l'aviation (OACI). Pour la signalisation des instructions obligatoires, la piste, la localisation et l'information des aéroports. Les films garantissent la longévité et la robustesse de l'écriture.

La longueur des signaux est déterminée par le texte.



Données techniques

Boîtier	tôle d'aluminium 2mm revêtue
Partie frontale	toile
Marquage	sur un côté ou sur deux côtés
Hauteur zone éclairée	400mm / 600mm / 800mm
Protection	IP 54
Poids	moins de 17kg par mètre courant
Tube de support	couplage à rupture 1500Nm / 2" NPSM
Montage	bride de base 305mm / 2" NPSM

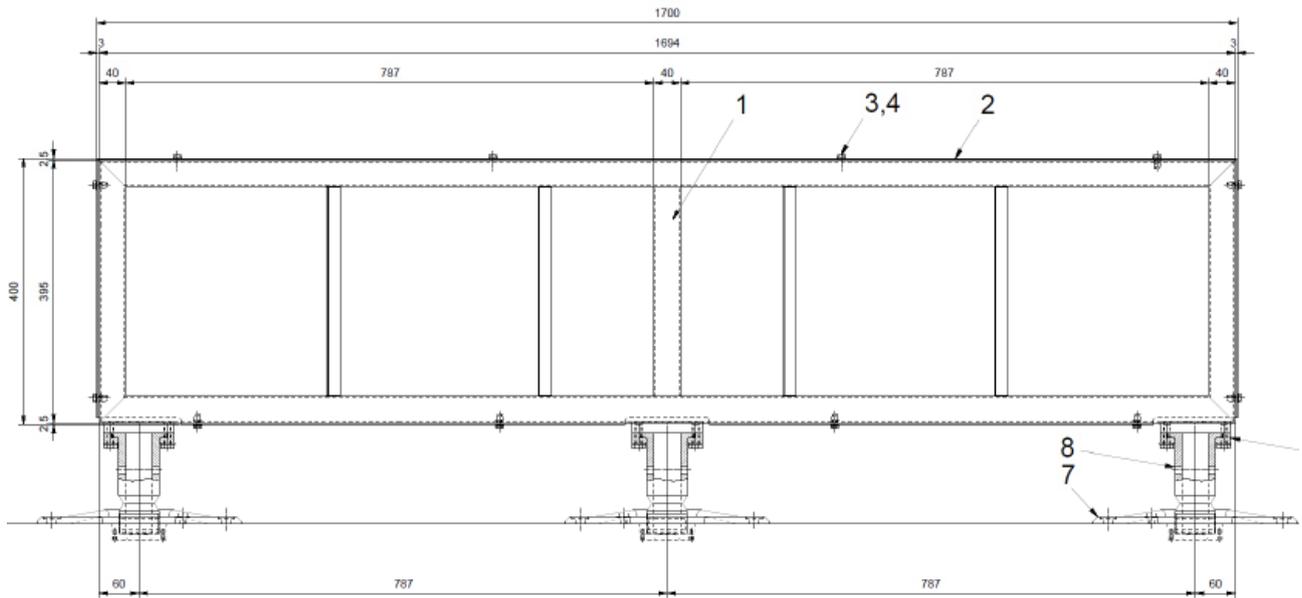
Exécutions et accessoires

Exécution	zone éclairée d'un seul côté zone éclairée des deux côtés
Zone éclairée	hauteur 400/600/800mm
Options	film réfléchissant translucide
Accessoires	répulsif à oiseaux

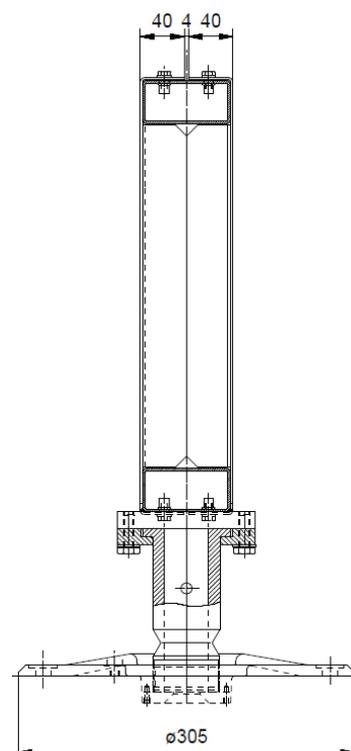
Indications de commande

No. commande	810-a-hhh-III
Exécution (a)	1 un côté 2 deux côtés
Code couleur (hhh)	400 hauteur zone éclairée 400mm 600 hauteur zone éclairée 600mm 800 hauteur zone éclairée 800mm
Longueur (III)	information sur la longueur commençant chaque fois par un zéro (mm)

Vue frontale



Vue de côté



Hugentobler Spezialleuchten AG

Brunnenwiesenstrasse 14

CH - 8570 Weinfelden

Tel. +41 71 626 20 40

info@spezialleuchten.ch

www.spezialleuchten.ch



Feux de signalisation et d'alarme



Feux spéciaux pour la navigation
aérienne et maritime



Feux de sécurité pour tunnels